

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : URBA-2017-160
Direction de l'urbanisme
Service permis et inspection
Objet : Mandat à la Direction des affaires juridiques concernant l'immeuble situé au 281, rue St-Joseph, secteur Lévis
Date : Le 16 mai 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Depuis bientôt trois ans, le bâtiment situé au 281, St-Joseph est en rénovation par le nouveau propriétaire. Depuis le début des travaux de rénovation, la propriété est laissée dans un état de délabrement général. Cette dernière est en infraction à plusieurs règlements, notamment les règlements d'urbanisme, et constitue un risque pour la sécurité des occupants et des gens aux alentours (dépanneur voisin).

La Direction de l'urbanisme demande au comité exécutif de mandater la Direction des affaires juridiques afin d'effectuer les démarches d'une demande en justice à la Cour Supérieure en injonction et en vertu des articles 227 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. L'objectif de la demande en justice vise à entreprendre des procédures civiles afin de rendre conforme le bâtiment aux dispositions réglementaires applicables et à défaut par le propriétaire de s'exécuter, que la Ville soit autorisée à effectuer ces mêmes travaux aux frais du propriétaire.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Conseil de Ville du 23 mai

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

02-125-01-412

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

À venir, à même le financement de la réserve d'auto-assurance en fonction des estimés des honoraires.

Commentaires

Numéro du projet PTI :	Montants	2017	2018	2019
Compensation : <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/>		_____	_____	_____

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire  Date : 2017/5/17

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)



PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Comité coordination sur l'entretien des terrains et des bâtiments	20/04/2017	Analyse et recommandation des dossiers complexes sur l'entretien des terrains et des bâtiments
Direction des affaires juridiques	15/05/2017	Validation de la recommandation

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de Ville de confier, sous l'autorité de la Direction des affaires juridiques, aux avocates et avocats de cette direction et à ceux qui sont expressément mandatés, le mandat de représenter la Ville devant la Cour supérieure pour entreprendre toutes les procédures nécessaires en injonction et en vertu des articles 227 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, relativement à la non-conformité aux règlements municipaux de l'immeuble situé au 281, rue St-Joseph (secteur Lévis) et à défaut par les propriétaires d'exécuter les travaux requis, que la Ville soit autorisée à les effectuer aux frais de ces propriétaires.

Liste des pièces jointes :

Préparé par :  Pierre-Luc Therrien		Titre d'emploi : Chef de service, Service permis et inspection	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 2017/05/17	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2017/5/17